

BULLETIN MUNICIPAL

COURTEUIL

SAINT-NICOLAS D'ACY



Mars 2022 - N°7

Rétrospective 2021

Sommaire

EDITO	2
ETAT-CIVIL 2021*	3
HOMMAGES	4
MAIRIE	6
DEMARCHES ADMINISTRATIVES	7
TRAVAUX SUR LA COMMUNE.....	8
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	9
ELECTIONS DES 20 ET 27 JUIN	10
APRES-MIDI ECO-CITOYEN	12
VIE DE LA CCSSO	15
PNR OISE-PAYS DE FRANCE.....	15
ASSEC.....	18
ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES	19
ARDE	20
ARTS ET MUSIQUE DE LA NONETTE.....	21
AU5V	22
CSASL	23
TCASL	24
ABC	25
LA CLE DES CHANTS	25
RADIOLEO	26
VILLA'JOIE	27
L'AVEZ-VOUS SU ? L'AVEZ-VOUS VU ?	31

TAMTAM COURTEUIL

La commune propose depuis de nombreuses années un service de diffusion de brèves communales par messagerie. Si vous souhaitez les recevoir, il suffit de communiquer votre adresse mail à la mairie. Votre adresse n'est pas redistribuée à des tiers et vous pouvez vous désinscrire à tout moment.

Actuellement, 72% des foyers de notre commune reçoivent T@mt@m.

Edito



Chers concitoyens, chers amis,

Cet éditorial est le 3ème rédigé dans un contexte particulier de crise. Crise sanitaire depuis un peu plus de 2 ans, et crise militaire depuis quelques semaines. Nous en avons connu des crises, et nos aïeux de bien plus graves. Mais notre monde est devenu plus connecté, plus petit avec le développement des moyens de transports. Nos amis Ukrainiens sont aujourd'hui des voisins. Ceci nous rend plus directement concernés, par compassion, mais aussi par inquiétude pour la défense de nos valeurs qui réclament une vigilance et un effort permanents pour les préserver. Nous l'avons peut-être un peu oublié y compris dans notre quotidien. L'oubli commence par les petites incivilités, le repli sur soi, le sentiment d'impuissance, la résignation, le manque de sens critique positif par opposition au dénigrement systématique ou au complotisme, l'usage abusif de nos droits individuels, et l'oubli de nos devoirs civiques. Il faudra s'en souvenir pour surmonter la crise suivante qui se profile, économique et sociale en occident, alimentaire dans de nombreux pays dépendants des marchés mondiaux pour leur alimentation.

Mais quand les masques tomberont et que les armes se tairont, c'est une autre crise bien plus grave qui se rappellera à nous, car elle n'hypothèque pas que nos valeurs, mais notre civilisation : c'est bien sûr la crise climatique (et énergétique qui y est liée). On ne se rend pas compte de ce que représente +4°C. Il y a 20.000 ans lors du dernier maximum glaciaire, il faisait 5°C de moins. Juste un peu de chauffage en plus direz-vous ? jusqu'à 3 km de glace sur la Scandinavie, le Royaume Uni, et les Alpes jusqu'à Lyon, avec un niveau de la mer 120 m plus bas qu'aujourd'hui. Alors 4°C de plus, ce n'est pas non plus un pull en moins en hiver et un peu plus de clim en été. Ce n'est pas la fin monde non plus, mais la fin de notre civilisation dans un niveau de violence et de souffrance inimaginable. Où en est-on ? Grosso modo un quart du chemin est déjà fait, on en voit les toutes premières conséquences, et sur la lancée il est désormais acquis que l'on fera au moins la moitié du chemin si l'objectif de limiter le réchauffement à 2°C est atteint, ce qui devient de moins en moins réaliste. La crise énergétique actuelle est précipitée par les événements, mais elle est un des prémices de ce qui nous attend. Il est stupéfiant de relire les conclusions du diagnostic qui ont servi de base à l'élaboration de notre PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), de relire les objectifs qui ont été fixés que beaucoup d'élus trouvaient irréalistes, trop pénalisants, trop coûteux, il y a moins de 3 ans, et de constater à quel point l'actualité nous a déjà rattrapés. La mise en œuvre des actions de ce PCAET commence à peine, qu'il semble déjà dépassé au vu de l'urgence climatique. La solution est dans les mains de chacun. Le risque c'est l'individualisme et le sentiment d'impuissance que l'on peut ressentir. Pourquoi la France qui représente près de 1% des émissions mondiales (1,7% importations incluses) devrait-elle faire autant d'efforts ? Pourquoi devrais-je faire autant d'efforts alors que je ne représente environ 1/67 millionième de ces émissions ? Parce que dans toutes les sociétés préhistoriques ou modernes, il y a toujours eu des « passagers clandestins », mais dans celles qui ont prospéré ou ont simplement survécu, il y avait toujours un esprit dominant de solidarité de responsabilité et d'abnégation. Ayons confiance, les animaux, les plantes s'adaptent à leur environnement sous la pression des lois de la sélection naturelle, l'humanité à la capacité de comprendre le monde, et de maîtriser son destin en imaginant un avenir meilleur si on le veut, mais qui sera de toute façon inéluctablement différent, nos enfants le pressentent parfaitement.

Sur notre village ne l'oublions pas, et méritons notre qualité de vie dans un cadre préservé et sécurisé au regard d'autres régions du monde. Votre équipe municipale s'y emploie pour « être bien à Courteuil Saint-Nicolas », sans oublier les équipes de bénévoles qui œuvrent dans les associations, et les voisins qui prennent simplement soin les uns des autres au quotidien.

François DUMOULIN
Maire de COURTEUIL
Vice-Président de la CCSSO

Etat-Civil 2021*



Naissances : 2

Le 24 novembre Achille de LOYNES

Le 2 décembre Guillaume VAN LANDEGHEM



Mariage : 1

Le 28 août Claire DEDEURWAERDER et Florian COQUELET



Décès : 5 dont

Le 10 février Claude POITOUT

Le 1^{er} juin Catherine BARTHELAT

Le 10 novembre Hubert LEGRAND

Monsieur le Maire vous fait également part du décès d'Andrée LEVEQUE le 26 octobre 2021

* publication avec l'autorisation des familles

Hommages

Claude POITOUT



1947 - 2021

Claude Poitout est décédé le 10 février 2021, il venait d'avoir, la veille, 74 ans.

Habitant de Courteuil depuis 1975, il s'était investi au conseil municipal lors de mandats de Jacques Foureaux.

Beaucoup d'entre vous le connaissaient à divers titres :

- C'était « Monsieur vélo » qui avait sensibilisé les élus aux enjeux du vélo (avec parfois une insistance qui pouvait en agacer quelques-uns),
- En s'engageant pour la création de voies vertes,
- En organisant des ateliers de réparation de vélos : à Senlis, Courteuil, Avilly.
- Il proposait également des balades à vélo, sur le vif, entraînant des gens du village à s'essayer au vélo.

Très bricoleur certains d'entre vous l'ont probablement aussi aperçu, démontant, réparant, entretenant les voitures dans la rue à Courteuil

Il était très sensible à l'aspect environnemental de la commune :

- Nettoyage des rues et de la route départementale,
- Entretien des rosiers,
- Limitation de l'éclairage nocturne.

Amoureux de la nature, il aimait marcher dans les champs, en forêt, observer le ciel en se baladant de nuit avec son épouse.

A titre plus personnel, son épouse Catherine et lui, avaient entraîné leurs enfants et des amis à faire de longs voyages à vélo, « à la découverte » : originalité, dépaysement, dépassement de soi, rencontres, attention portée à l'autre... plus tard et jusqu'en 2019 ce furent les virées en couple avec leur tandem.

On le voyait souvent, ici ou là, dans les rues du village, échangeant quelques mots avec les uns ou les autres, souriant, à l'écoute. Il aimait rendre service, discuter, rire, partager de bons moments avec les amis autour d'un verre que ce soit chez lui ou dans la rue, voire même jusque dans la Nonette avec les petits enfants.

*« ... Il venait de nettoyer les rosiers le long du mur du cimetière...
Il est maintenant de l'autre côté. »*

Catherine Poitout



Andrée LEVEQUE



1933 - 2021

Une autre figure de notre commune, Madame Andrée Lévêque, s'en est allée le 26 octobre à l'âge de 88 ans.

Je voudrais en quelques phrases, rendre hommage à cette dame qui était ma sœur.

Née à Courteuil, rue du Calvaire en 1933, elle y passe sa prime enfance, ensuite elle habite avec ses parents à Chantilly, son père étant guide au château.

Mais la guerre étant présente, le château est fermé. Ses parents achètent alors un petit café à Saint-Maximin, malheureusement les bombardements ont anéanti le commerce.

En mars 1945, la famille s'agrandit avec une petite fille (celle qui vous écrit). Andrée avait alors 12 ans, seule si longtemps, quel changement !

Sa petite sœur pousse comme un champignon, la maman se rétablit et deux ans plus tard arrive un petit garçon.

Mars 1949, nouvel achat d'un café / pension / épicerie au hameau de Saint-Nicolas d'Acy, non loin de la place des marronniers.

Ma grande sœur se marie à l'âge de 19 ans et s'appellera alors Mme Andrée Thévenoux et revient alors habiter dans la maison où elle est née, et aura quatre enfants.

Elle sera élue pour deux mandats au conseil municipal, s'occupant du CCAS, des associations dont celle des « cheveux blancs » et aura mis beaucoup d'énergie chaque année dans l'organisation de la fête patronale de Courteuil pour maintenir un lien amical et festif aussi bien pour les petits que pour les grands.

Elle était toujours attentive, souriante, gaie, gentille, aimait rire et danser.

En 1988, elle divorce et habite seule à Courteuil.

Ensuite, résidente de Senlis, où elle s'occupe de l'association du « Bel Age » comme trésorière, elle gardera toujours un lien avec Courteuil et participera aux activités de l'association Villa'joie à partir de sa création en 2014.

En 2012, la vie la sépare de son compagnon, mais elle revit ! Elle est solide ma sœur.

Encore une fois le destin est là, elle est hospitalisée fin 2019, et ne reverra jamais plus sa commune qu'elle aimait tant.

Andrée, non plutôt Dédée, comme beaucoup d'entre nous l'appelions, tu nous manques.

J'ai écrit cet article avec mon cœur.

Denise Lévêque-Tusche

Mairie

Horaires

Ouverture au public :

Lundi et mercredi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique :

Du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00

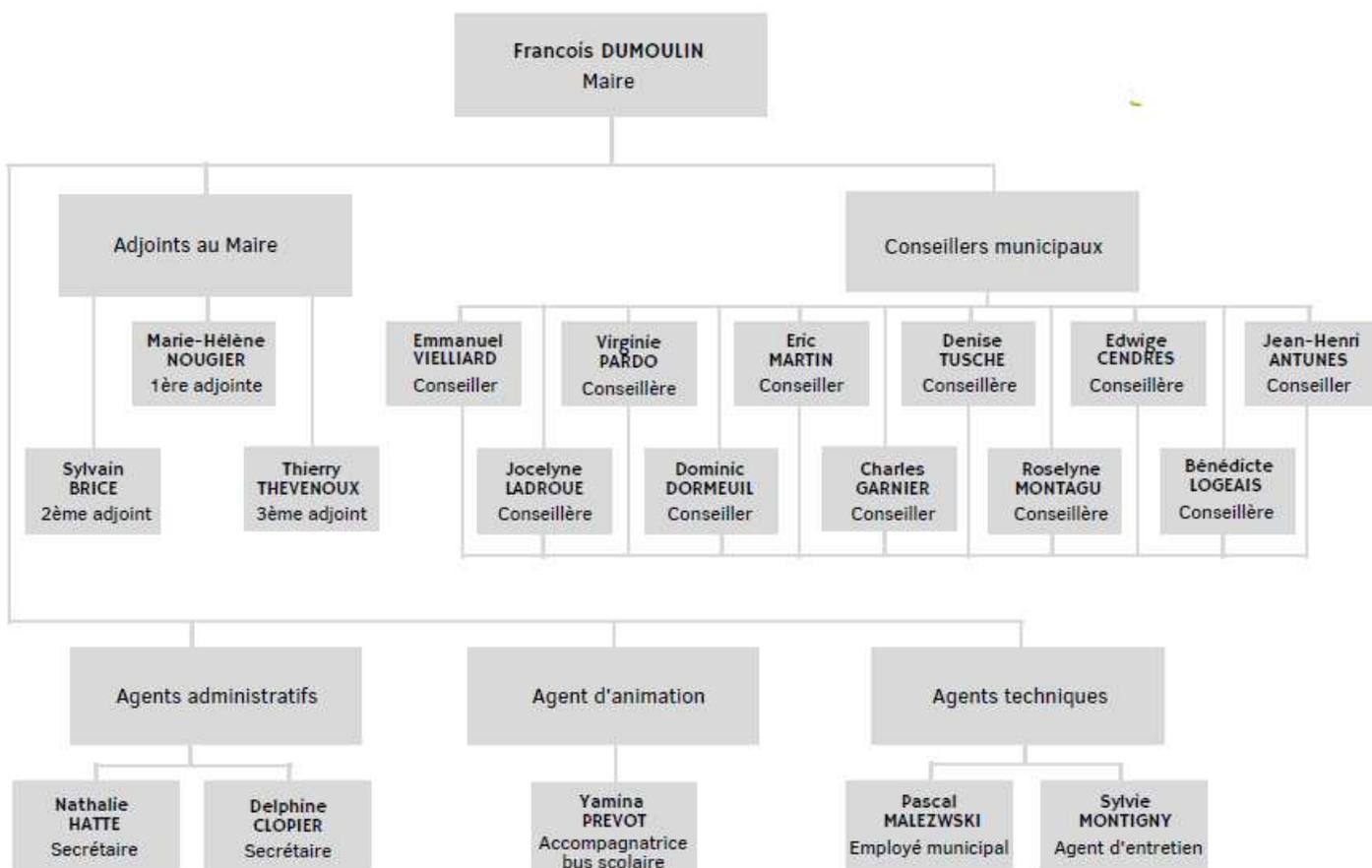
Et sur rendez-vous

RENDEZ-VOUS AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire reçoit principalement le mercredi matin et le samedi matin ou en fin de journée.

Pour prendre rendez-vous contactez le **06.95.99.00.74** ou par mail sur **courteuil.mairie@wanadoo.fr**.

Organigramme



Adresses

1, rue de la Nonette - 60300 Courteuil

Tél. : 03 44 53 26 16

Mail : courteuil.mairie@wanadoo.fr

Site : www.courteuil.fr

Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Carte nationale d'identité	Mairies équipées de bornes numériques (Senlis, Chantilly, Creil, Crépy...) https://ants.gouv.fr	1 photo d'identité et se renseigner car très variables selon la situation	Gratuit sauf en cas de perte ou de vol : 25€
Passeport	Mairies équipées de bornes numériques (Senlis, Chantilly, Creil, Crépy...) https://ants.gouv.fr	1 photo d'identité et se renseigner car très variables selon la situation	86€ majeurs 42€ mineurs de 15 à 17 ans 17€ mineurs de 0 à 14 ans
Inscription sur les listes électorales	Mairie de Courteuil https://www.service-public.fr	Carte d'identité, justificatif de domicile et avoir 18 ans.	Gratuit
Livret de famille	Mairie du lieu du mariage et Mairie de Courteuil pour duplicata	Fiche pour demande de duplicata à retirer à la Mairie de Courteuil.	Gratuit
Recensement citoyen	Mairie de Courteuil Obligatoire dès 16 ans	Carte d'identité, justificatif de domicile et livret de famille	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie de Courteuil	Carte d'identité	Gratuit
Extrait d'acte de naissance sans Filiation	Mairie du lieu de naissance	Carte d'identité et indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit
Extrait d'acte de mariage sans filiation	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date de mariage, nom et prénoms	Gratuit
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès.	Date du décès, nom, prénoms (nom de jeune fille).	Gratuit
Extrait de casier judiciaire	https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr		Gratuit
Carte grise	https://ants.gouv.fr	Variable selon le véhicule et le type d'achat	

Depuis le mois de mai 2021, la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) vous propose son relais itinérant de services publics.

Il s'agit d'un véhicule aménagé offrant un espace d'accueil permettant aux habitants des 17 communes de la CCSSO d'accéder plus facilement aux services publics.



A bord, Marianne et Félicie, deux jeunes agentes qualifiées et à l'écoute, vous accueillent.

Leurs objectifs principaux sont de :

- vous informer et orienter,
- vous aider dans vos démarches : **impôts, emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, justice, etc.**,
- contribuer à l'inclusion numérique : accès à un poste informatique (aide à la création d'une adresse e-mail, impressions ou scans).

CCSSO - ESPACE FRANCE SERVICES

Deux fois par mois, le mercredi matin de 10h à 12h30, le véhicule est stationné en alternance à Courteuil place du grand orme et au hameau de St-Nicolas d'Acy haut de la rue de la vallée.

Plus d'informations accueil de la CCSSO et au 06 33 52 79 99 (portable véhicule).

Travaux sur la commune

Fossé rue Eusèbe Fasquel.



À la suite de la rénovation de la chaussée l'année précédente (travaux de rehaussement et d'élargissement), il nous fallait faire le constat que nous avons toujours une marre d'eau stagnante sur la route en cas de fortes pluies, toutefois bien moins importante que les autres années.

Même si cette partie de route est en zone marécageuse et inondable, il nous fallait éviter de garder l'eau stagnante qui à terme fragilise la structure de l'enrobé et surtout éviter de barrer la route plusieurs jours ou semaines dans l'année.

Les 14 et 15 avril, des travaux ont été effectués pour reprofiler le fossé afin que l'eau s'écoule mieux.

Puis des poteaux équipés de catadioptrés ont été installés pour délimiter le fossé permettant ainsi d'éviter aux véhicules mordant le bas-côté de rester embourbés dans un sol meuble une grande partie de l'année.

Berge rue de la vallée.

Nous devons faire une intervention urgente sur la berge entre les deux virages en bas de la rue de la vallée. En effet, depuis plusieurs mois le lit de la rivière venait grignoter petit à petit la berge et menaçait la structure même de la route faisant la jonction inter-villages.

Les travaux ont été réalisés en deux phases.

La première le 04 juin, il fallait abattre deux arbres gênants pour la suite des travaux avec l'aide d'une entreprise spécialisée dans le travail en hauteur car nous ne pouvions les couper en une fois faute de place entre la route et la rivière.



Les deux arbres ont été démontés de haut en bas par tronçons.



Une deuxième phase a eu lieu début décembre pour le renforcement de la berge avec une entreprise spécialisée dans les interventions en proximité avec le milieu aquatique afin de respecter au mieux cette zone sensible.

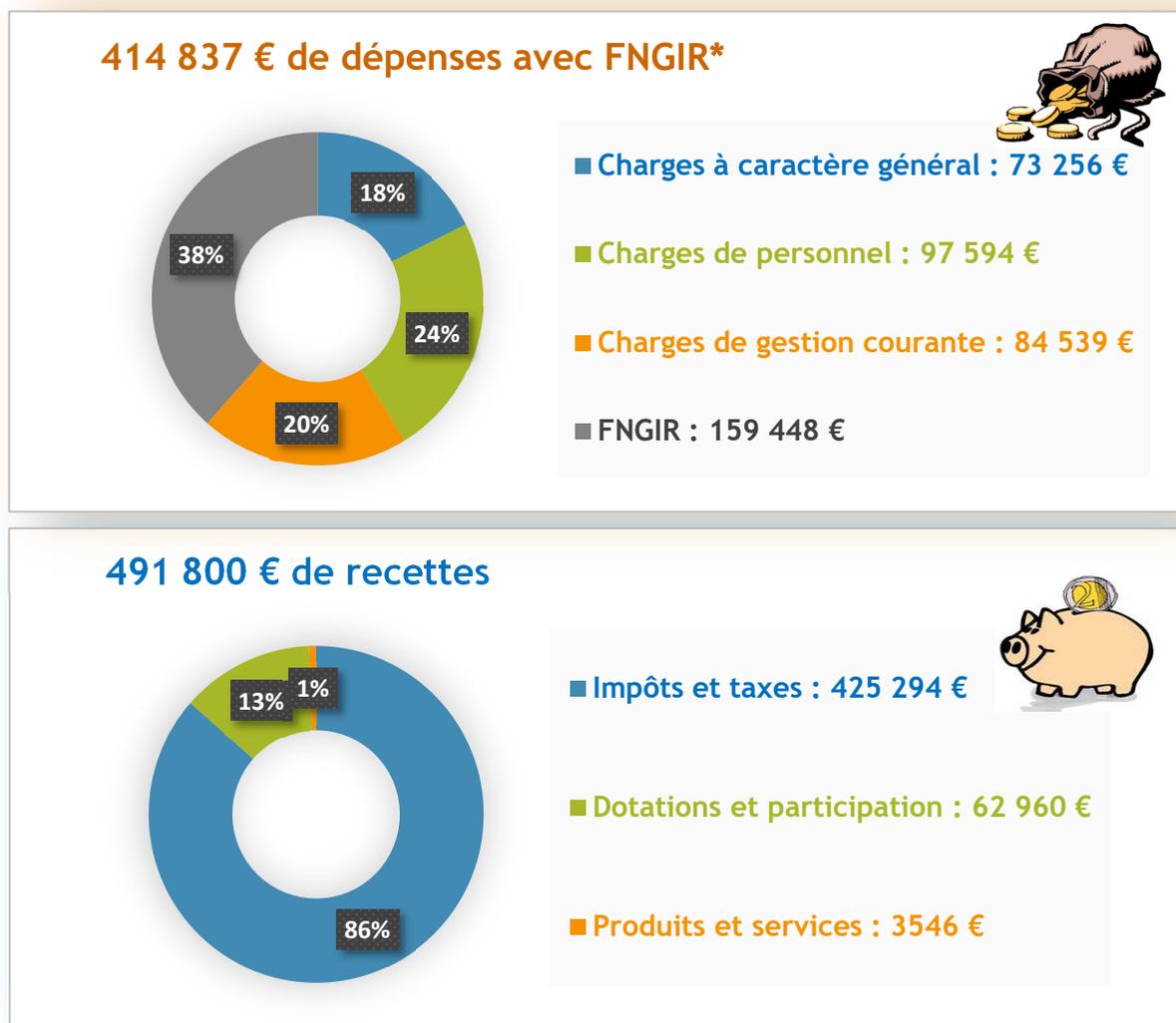
Nous avons fait le choix de renforcer la berge avec de l'enrochement pour la partie fragilisée et des pieux en bois d'acacia enfoncés d'environ 2 mètres dans le fond de rivière pour le tour de la berge (l'acacia est un bois très résistant à l'eau).



Par la suite la zone sera engazonnée puis un banc finira d'agrémenter ce petit coin agréable pour les promeneurs et les pêcheurs

Budget de fonctionnement

Voici une présentation synthétique des dépenses et recettes de fonctionnement de la commune pour l'année 2021.



Le FNGIR et le FPIC pour 159.448 € (38% des dépenses de fonctionnement) sont des impôts de solidarité entre territoires de la compétence de l'Etat. Hormis ces contributions, le budget réel de fonctionnement est de 255.389 € soit 411 € par habitant contre une moyenne de 650 € sur l'ensemble des communes de 500 à 2000 habitants et 1.119 € toutes communes confondues.

Les charges de personnel de 97.594 € sont bien inférieures à la moyenne de 275.886 € pour les communes de la strate 500 à 2000 habitants et les charges financières sont quasi nulles à 210 € contre 15.551 € pour les communes de notre strate.

Les sources de financement sont à 86% le produit de nos impôts locaux, y compris la compensation de l'état pour la suppression de la taxe d'habitation. Les subventions pour 13 % des recettes proviennent essentiellement du Département et de l'Etat, un peu de la Région (et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur le budget annexe assainissement).

La dotation générale de fonctionnement de l'Etat (DGF) n'est que de 32.000 €, contre une moyenne de 148.000€ pour les communes de notre strate.

Elections des 20 et 27 juin



Le conseil départemental de l'Oise

Le département est un acteur essentiel des solidarités. Action sociale, enfance, collège, vieillissement, handicap, mais aussi aménagements, déplacements, logement, culture, sport...

C'est aussi un partenaire important de notre commune et de la communauté de communes pour la réalisation d'équipements et de services à la population. Il soutient également le monde associatif dans la réalisation de projets locaux en faveur de la cohésion sociale et de l'épanouissement de toutes et de tous.

Le Département est donc le service public de proximité qui agit dans toute l'Oise pour les solidarités humaines et territoriales.

Résultats des élections départementales

Dans notre département de l'Oise, près de 560 000 électeurs sont appelés tous les 6 ans à élire 21 binômes paritaires (un homme, une femme) dans les 21 cantons du département après le redécoupage de 2014, soit 42 conseillers départementaux au total. Nous sommes rattachés au canton de Senlis.

Scrutins des 20 et 27 juin	Premier Tour		Second Tour	
Territoire	Courteuil	Canton de Senlis	Courteuil	Canton de Senlis
Inscrits	494	24034	494	24035
Votants	213 (43,12%)	8120 (33,79%)	199 (40,28%)	8253 (34,34%)
Exprimés	208	7820	185	7679
LR - Jérôme Bascher et Corry Neau	117 (56,25%)	4 219 (53,95%)	156 (84,32%)	5 568 (72,51%)
EELV/PS - Martine Bernard et Lucien Gérardin	32 (15,38%)	1 805 (23,08%)	29 (15,68%)	2 111 (27,49%)
RN - Philippe Brossard et Maria Cecilia Liebenguth	59 (28,37%)	1 796 (22,97%)		



Jérôme Bascher et Corry Neau continuent à représenter le canton de Senlis au nouveau conseil départemental qui compte désormais 22 sièges Divers Droite et 12 Les Républicains. La gauche toutes sensibilités confondues en obtient 8. Le Rassemblement national n'en a plus aucun.

L'Assemblée du conseil départemental de l'Oise a réélu Nadège Lefebvre, Présidente du conseil départemental de l'Oise.

Nadège Lefebvre est Présidente du conseil départemental depuis le départ d'Edouard Courtial en 2017 pour rejoindre le Sénat.

Elle devenait ainsi la première femme à accéder à la tête du Département.





Région
Hauts-de-France

Le conseil régional des Hauts-de-France

Réduites à 13 depuis le 1er janvier 2016 (22 précédemment), les régions de France métropolitaine ont vu leurs champs d'action redéfinis par la loi NOTRe portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République. En plus des prérogatives qu'elles partagent avec les départements (tourisme, sport culture...), les régions ont plusieurs compétences exclusives entre autres :

Economie : la région élabore un schéma régional de développement économique et d'innovation. Elle gère les ports et les aéroports, ainsi que les infrastructures nécessaires au développement économique et à l'emploi. Elle joue également un rôle de premier plan dans la formation professionnelle.

Transports : la région est responsable de l'organisation des transports collectifs routiers, y compris scolaires, et ferroviaires, en dehors des agglomérations.

Enseignement : elle est chargée des lycées publics (construction, entretien, équipement et fonctionnement).

Résultats des élections régionales

Nous étions appelés à renouveler les 170 membres du conseil régional des Hauts-de-France. Depuis 1986, ces élections ont lieu au suffrage universel et, depuis les élections de 2004, dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Scrutins des 20 et 27 juin	Premier Tour		Second Tour	
	Courteuil	Oise	Courteuil	Oise
Territoire				
Inscrits	494	559673	494	559807
Votants	213 (43,12%)	181292 (32,39%)	199 (40,28%)	183689 (32,81%)
Exprimés	210	174403	196	177876
LR-UDI-MoDem diss.-LC-LMR-Mra - Se battre pour vous / Manoëlle Martin - Xavier Bertrand	104 (49,52%)	73145 (53,95%)	124 (63,27%)	94677 (53,23%)
RN-LDP-PL-CNIP-LAF - Une région qui vous protège / Audrey Havez - Sébastien Chénu	54 (25,71%)	44384 (25,45%)	50 (25,51%)	47014 (26,43%)
PS-EÉLV-LFI-PCF-G.s-GE-PP-PRG-LRDG - Union de la gauche et des écologistes / Alexandre Ouizille - Karima Delli	26 (12,38%)	31216 (17,90%)	22 (11,22%)	36185 (20,34%)
LREM-MoDem-EC-TdP-Agir-MEI - Hauts de France unis / Carole Bureau-Bonnard - Laurent Pietraszewski	14 (6,67%)	15759 (9,04%)		
DLF - Une région fière forte et rassemblée / Jean-Marc Gateau - José Evrard	9 (4,29%)	3930 (2,25%)		
LO - Faire entendre le camp des travailleurs / Roland Szpirko - Eric Pecqueur	3 (1,43%)	5084 (2,92%)		
PACE-AE-NC-Volt - Face à l'inefficacité de l'état / Yveta Tinomano - Audric Alexandre	0 (0,00%)	885 (0,51%)		

La liste menée par Xavier Bertrand obtient 52,37% des voix de la région et 110 sièges, celles menées par Sébastien Chenu et Karima Delli obtiennent respectivement 25,54% et 21,98% des voix, soit 32 et 28 sièges.

Xavier Bertrand est réélu Président de la région Hauts-de-France.



Après-midi Eco-citoyen

Se chauffer sans faire chauffer sa facture

Tel était le thème proposé par la municipalité de Courteuil et la CCSSO dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour le traditionnel après-midi éco-citoyen avec le PNR Oise Pays de France, lors duquel est également intervenu le Syndicat d'Electricité de l'Oise et l'Adil.

Sur les communautés de communes de Senlis, Chantilly et Pont Sainte-Maxence qui ont mutualisé l'élaboration de leur PCAET, la facture énergétique du territoire était déjà de 280 millions d'euros par an lors de l'élaboration du diagnostic, dont 212 millions pour les seuls ménages, soit 4.900 € par an et par foyer. Malgré l'électricité très décarbonée dont nous bénéficions en France, les deux tiers de cette dépense énergétique correspondent à des achats d'énergie carbonée (notamment à la Russie !). En parallèle, 16 % de la population était déjà en précarité énergétique avec plus de 15 % des revenus dédiés à l'énergie (carburants, chauffage ...) avant la flambée des prix depuis 2021.

Sur notre commune, chaque habitant consomme en moyenne 3.600 kWh par an (contre 2.800 en moyenne sur la CCSSO) qui génèrent 9,4 T d'équivalent CO₂, soit près de 6.000 T par an pour notre seule commune ! Si ce n'était pas un déchet gazeux qui se disperse dans l'atmosphère, mais un solide, il faudrait stocker l'équivalent du volume de 6 maisons, chaque année quelque part sur la commune !

Par ailleurs, 25 % des logements de notre commune sont considérés comme des passoires thermiques avec un classement F ou G sur leur Diagnostic de Performance Energétique (DPE). Ces logements seront interdits à la location en 2028.

Après une introduction sur les enjeux climatiques et énergétiques, au travers du PCAET, un exposé très complet et très pédagogique du SE60 a permis à chacun d'imaginer et d'envisager les solutions les plus intéressantes selon sa situation personnelle, les caractéristiques de son logement, et les aides financières possibles. Le PNR a également présenté une carte très parlante qui croise la taille du logement, son année de construction, la nature des matériaux. Le résultat permet d'identifier des zones ou des rues de la commune où les enjeux liés à l'isolation des bâtiments sont particulièrement forts avec des gains importants envisageables en termes d'économies d'énergie et de confort. Les participants ont ensuite pu avoir un échange avec un conseiller de l'Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil) pour un premier conseil individuel.

Vu la qualité des interventions et l'importance des enjeux, on regrettera une assez faible participation, mais à ce jour il n'y a pas de mesures coercitives et la démarche ne se veut pas culpabilisante. Les sanctions de l'inaction nous les avons déjà dans le porte-monnaie avec les factures qui flambent et un manque à gagner sur le confort dans nos logements mal isolés même chauffés à grands frais (humidité, effet paroi froide ...). Si vous êtes propriétaire d'une maison construite de 1950 à 1971 et que vous n'avez jamais fait de travaux d'isolation autres que changer les huisseries, vous avez certainement un intérêt à agir rapidement, et d'autant plus si vous chauffez au fioul, ou avec des convecteurs électriques.

POUR ALLER PLUS LOIN : 03 44 48 61 30



Les conseillers Info Energie sont à votre écoute au 03 44 48 61 30 du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Les permanences Info Energie se tiennent exclusivement sur rendez-vous à :

- Senlis : le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois de 10 h à 12 h à la Maison Départementale des Solidarités 27, avenue E. Audibert
- Chantilly : le 3^{ème} vendredi de 14 h à 17 h à la Mairie

Vie de la CCSSO

Notre commune fait partie de la Communauté de Communes de Senlis Sud Oise (CCSSO), qui rassemble un peu moins de 25 000 habitants sur 17 communes.

Une communauté de communes œuvre selon deux axes

- **Un axe territorial** pour mener des actions et des investissements qui ne peuvent pas ou ne justifient pas d'être portés par les communes, pour des raisons budgétaires, de cohérence territoriale, ou parce qu'un intérêt communautaire a été retenu (exemple une piscine).
- **Un axe communal** dans le cadre de la mutualisation, permettant aux communes de réaliser des économies d'échelle sur des besoins communs, ou de disposer de ressources humaines et de compétences dont on ne peut pas se doter à l'échelle d'une petite commune (exemple le marché de collecte des déchets).

Pour qu'une communauté de communes fonctionne, il faut ensuite gérer une apparente ambiguïté : les élus qui siègent à la communauté de communes sont représentants de leur commune, mais ils doivent en même temps prendre de la hauteur par rapport à leur mandat communal et savoir raisonner à l'échelle territoriale dans l'intérêt même de leur propre commune et surtout de leurs habitants. Certes les communes tiennent à garder leurs marges d'actions et il en est bien ainsi car qui mieux que l'ensemble des conseils municipaux connaît chacune des pierres du territoire. Mais les habitants qui nous font confiance ne se cantonnent pas à leur village ou à leur ville. Ils en sortent pour se distraire, s'aérer, travailler, se former, s'approvisionner, et la communauté de communes est bien souvent la bonne échelle d'intervention pour organiser le bassin de vie qui apportera services, emplois, cadre de vie et bien être à ses habitants. **Lors des campagnes pour les élections municipales peu d'habitants interpellent les candidats sur leurs actions et leurs projets au sein des communautés de communes, ou leur demandent des comptes.** C'est une grave erreur car l'Etat, la Région, et les autres partenaires institutionnels s'adressent de plus en plus aux communes par l'intermédiaire de leur communauté de communes. Il en va de même pour les entrepreneurs puisque le développement économique est désormais une compétence intercommunale. Enfin, une communauté de communes qui fonctionne bien avec de nombreux et importants projets d'investissement, c'est un territoire plus attractif qui attire des moyens publics mais surtout privés, et qui se développe au bénéfice des communes et de la qualité de vie de ses habitants.



CONTACTS

30 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS
Tél. : 03.44.99.08.60 – Mail : accueil@ccsso.fr
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

La CCSSO exerce des compétences obligatoires et optionnelles

- L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et les schémas de secteurs
- Les actions de développement économique : ZAC, commerce local (exemple l'opération Keetiz), soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ...
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme avec la fusion des offices de Chantilly et de Senlis désormais effective malgré le tsunami sur le tourisme de la crise covid auquel notre territoire a un peu mieux résisté que d'autres.

- Aires d'accueil des gens du voyage : grand passage et terrains familiaux.
- Collecte des ordures ménagères et déchets assimilés, financement de leur valorisation ou élimination (avec le SMDO - Syndicat Mixte du Département de l'Oise).
- Elaboration et suivi du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) on ne peut plus d'actualité
- Le service petite enfance avec le relai d'assistantes maternelles, un service très apprécié des parents et des assistantes, la halte-garderie itinérante.
- La Maison France Service Itinérante, un mercredi matin sur deux sur notre commune. Pour toute difficulté dans vos démarches, ou renseignement, n'hésitez pas à rencontrer nos deux agents !
- Le financement du réseau fibre optique avec le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) qui a la maîtrise d'ouvrage du déploiement.
- Le SPANC qui contrôle la conformité des assainissements individuels, cela concerne une dizaine de propriétés non raccordables sur notre commune.

Les projets du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Le PPI est un document d'arbitrage entre projets et capacité financière qui permet de se donner une visibilité pluriannuelle en termes d'investissements structurels.

Dans les grandes lignes les projets sur la table sont :

- La construction d'un centre aquatique, une dépense quasi obligatoire en pratique puisque l'apprentissage de la nage fait partie des programmes scolaires. Or la piscine de Senlis après plus de 40 ans d'existence, peut lâcher à tout moment et devenir inutilisable ;
- Mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). L'isolation des habitations est un axe prioritaire mais également l'écologie industrielle territoriale, les mobilités douces... ;
- Mise en œuvre du schéma des voies douces. Pour notre commune, la liaison Senlis - Vineuil Saint-Firmin sous maîtrise d'ouvrage du Département est toujours en projet. La liaison Saint-Nicolas d'Acy - Senlis est quant à elle désormais inscrite au schéma de la CCSSO ;
- Développement économique : requalification d'un 2^{ème} bâtiment du quartier Ordener, travaux sur la Zone d'Activités Economiques (ZAE) Senlis Sud Oise, accès à la ZAE Villevert depuis la RD1330, office de tourisme, CEEBIOS ... ;
- Financement de la GEstion des Milieux Aquatiques (GEMA) via le Syndicat de la Nonette (SISN) et Prévention des Inondations (PI) via l'entente Oise - Aisne (exemple : renforcement de la digue de Senlis) ;
- Achats de matériels et aménagements de Points d'Apport Volontaire (PAV) pour la collecte des déchets ;
- Création de terrains familiaux locatifs rue du Clos de la santé à Senlis (à l'étude).

L'aménagement de 5 aires de mobilité dans les communes rurales volontaires permettrait de faciliter les déplacements durables et de réduire les besoins de déplacements vers la ville de Senlis saturée à certaines heures. Ce projet est suspendu, certaines communes ayant voté contre la prise de compétence « mobilité » par la CCSSO. C'est donc la Région des Hauts de France qui va traiter les questions de mobilité pour notre territoire en lieu et place de vos élus de proximité.

De même, quelques communes ont voté contre la prise en charge de la contribution des communes au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Désormais, les communes doivent financer cette contribution sur leur budget. Pour Courteuil il s'agit d'une charge prévisionnelle pour 2022 d'environ 34.000 €.

LES ELUS DE COURTEUIL TRES ACTIFS A LA CCSSO

Votre Maire est vice-président délégué au PCAET et aux voies douces. Il siège au sein du bureau, du conseil des maires et du conseil communautaire. Vos conseillers communaux siègent dans les commissions. Tous portent la voix des habitants de Courteuil à la CCSSO, dans un esprit communautaire et veulent inscrire notre commune dans un projet de territoire ambitieux, de qualité, tourné vers les enjeux de civilisation qui s'annoncent pour les prochaines décennies.

PNR Oise-Pays de France

Inventaire du patrimoine communal



Un inventaire du patrimoine de la commune a été effectué par le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

La mission d'inventaire des patrimoines figure dans le cœur de métier des Parcs. En effet, un PNR c'est un projet de territoire fondé sur la protection et la valorisation des patrimoines naturels et culturels.

En matière de patrimoine bâti, les parcs naturels interviennent dans une logique de chaîne patrimoniale à travers plusieurs actions complémentaires : inventorier le patrimoine permet d'améliorer sa connaissance et sa compréhension, de mieux le préserver, de le valoriser et de se l'approprier.



Cartographie du patrimoine de la commune

Voici les grandes lignes du programme d'actions du PNR :

- Préserver et favoriser la biodiversité ;
- Préserver, restaurer des réseaux écologiques fonctionnels ;
- Garantir un aménagement du territoire maîtrisé ;
- Mettre en œuvre un urbanisme durable répondant aux besoins en matière de logement ;
- Faire du paysage un bien commun ;
- Préserver et gérer durablement les ressources naturelles ;
- Accompagner le développement des activités rurales ;
- Développer l'économie touristique ;
- Sensibiliser et éduquer pour impliquer les publics dans le projet de territoire.

Chantilly, une forêt qui se meurt

Voilà un sujet que nous n'aurions jamais souhaité partager avec vous tant il traduit sous nos yeux un des symptômes les plus alarmistes du réchauffement climatique : la forêt de Chantilly se meurt et les pluies abondantes de l'été 2021 n'y ont rien changé.

Cette forêt qui date du XII^{ème} siècle repose principalement sur un sol sableux qui a la propriété d'être très drainant : l'eau ne reste pas. Les arbres sont secs et fragilisés par une hausse des températures. Et pourtant, le phénomène était prédictible à l'étude mais tout s'accélère dangereusement et nous ne sommes plus dans la prévention mais dans un traitement d'urgence dont on ne sait pas s'il tiendra ses promesses.

A Chantilly, il est observé la combinaison de 3 facteurs alors que la forêt domaniale de Chantilly est principalement composée de chênes pédonculés.



1 - Le résultat d'un réchauffement manifeste

A Chantilly, le réchauffement climatique fait déjà son œuvre. La température moyenne augmente depuis 30 ans et la pluviométrie baisse inéluctablement. Depuis 1990, la température a augmenté en moyenne de 1,5°C. La conséquence est une mortalité des chênes en particulier, alors que la forêt est aussi soumise à l'agression croissante des hannetons.

2 - Des réserves en eau insuffisantes dans les sols

Le sol de la forêt est sablonneux donc drainant. L'eau ne reste pas. C'est, en période de sécheresse un handicap supplémentaire.

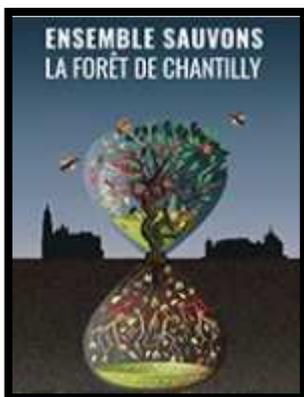
1 HA DE FORET A BESOIN DE 30 TONNES D'EAU PAR JOUR

Un chêne adulte + 50 ans pompe près de 200 litres d'eau par jour.

3 - Une attaque massive de hannetons

Les larves du hanneton forestier dévorent les racines, mettant à mal l'approvisionnement des arbres en eau et nutriments, en particulier chez les jeunes plants. Or, on estime que 70% de la surface forestière de Chantilly est infestée.

Face à ce constat : agir vite et bien



C'est dans ce contexte que le mouvement « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly » s'est créé en 2020 : Un collectif de personnes de tous milieux confondus qui est prêt à agir afin de trouver les solutions aux problèmes auxquels la forêt de Chantilly fait face aujourd'hui.

Il réunit à ce jour le propriétaire, les gestionnaires, les forestiers, les pouvoirs publics locaux, des écologues, instituts de recherche et de développement, anthropologues, historiens, microbiologistes, généticiens, experts forestiers, modélisateurs, climatologues, cavaliers, chasseurs, associations de défense de l'environnement et bénévoles riverains avec pour seul objectif de trouver collectivement les moyens de conserver la forêt de Chantilly vivante pour les 50 années à venir.

Quelques exemples des pistes qui sont mises en œuvre :

- Inventaire des arbres et des végétations : établissement d'une cartographie à l'aide de survols aériens par exemple ;
- 60 fosses creusées pour analyse des sols pour tester le développement d'essences adaptées ;
- Comprendre l'interaction sol/arbre -> 13000 points de mesure ;
« Il existe aujourd'hui des poches de résistances, qui sont encore non expliquées et qui peuvent être le terreau de trouver pour demain de nouvelles solutions pour notre forêt » Gilles Sinet Président de l'Association « Union des Amis du Parc Naturel Régional Oise pays de France et ses Trois Forêts »
- Comprendre à partir de quand l'arbre perd totalement de sa valeur : utiliser la connaissance des séries de végétation comme outil prédictif d'adaptation aux changements climatiques et disposer d'un état de référence de la flore et des végétations permettant un suivi à long terme.

Que fait le PNR Oise-Pays de France ?



La forêt de Chantilly, poumon vert au nord de Paris, est un patrimoine exceptionnel dont nous sommes collectivement responsables.

L'engagement du PNR pour les années est important. Son projet qui s'intitule « **Imaginer la forêt du futur en tenant compte des leçons du passé** » est présenté au FEADER (Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural).

Ce projet se décompose en 5 volets :

- 1 - Tenir compte des leçons du passé : maître d'ouvrage l'INRAe (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).
- 2 - Réaliser des projections - modèles de végétation et climatiques : maître d'ouvrage l'INRAe.
- 3 - Réinventer un modèle de forêt durable post-dépérissement : maître d'ouvrage l'Institut de France
- 4 - Recrutement d'un chargé de mission : recrutement d'un chargé de mission, pendant 2 ans, pour animer l'ensemble du programme lié à la forêt de Chantilly. Il serait recruté et basé au PNR.
- 5 - Mise en place d'un SIG (système d'information géographique) et étude de faisabilité d'une interopérabilité avec les outils existants (outils de l'ONF- Office National des Forêts).

LA BIODIVERSITE EST PRIMORDIALE

Elle permet de lutter efficacement contre le risque biotique. Dans le cadre du réchauffement climatique, les risques de sécheresse et biotiques (tempête, incendie, etc.) sont liés entre eux. La sécheresse engendre des faiblesses ; et toute faiblesse est la porte ouverte aux maladies. La diversité des essences et la variété des classes d'âge sont essentielles. Seules des forêts anciennes présentent de telles caractéristiques.

Les chênes pédonculés sont en train de dépérir pour 50% d'entre eux.

Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Courteuil et de son patrimoine Culturel

Après une année de vacances « sabbatiques » obligatoires, notre association a pensé que les habitants de notre village seraient intéressés par une meilleure connaissance de son histoire et les origines de son développement dû principalement à la famille des Bouteiller et plus particulièrement à Gui de la Tour dont le gisant se trouve dans l'église de Courteuil.

La conférence donnée à ce sujet par Nicolas Bilot, Historien et Archéologue*, passionna les auditeurs férus de culture venus en nombre et dans une église comble.

Nous avons pu ensuite découvrir la grande musicalité des voix de l'Ensemble Vocal de Senlis sous la direction de Mesdames Aline Maubon et Isabelle-Marie Migeon, ensemble vocal très apprécié par la nombreuse assistance retrouvée plus tard sous les marronniers près de l'église pour partager le traditionnel cocktail.



Notre association - l'ASSEC - invite les personnes intéressées et les nouveaux arrivants à nous rejoindre dans nos efforts de préservation et transmission du patrimoine communal culturel en devenant adhérent de l'ASSEC soit auprès de la Mairie de Courteuil soit auprès du président de l'association : Jean AUBERT - 16 Rue Eusèbe Fasquel à Courteuil, par mail : earl.aubert@wanadoo.fr ou SMS au 06.80.02.30.80.

* Nicolas Bilot fait partie de l'équipe d'Aquilon découverte qui organise de passionnantes visites guidées du patrimoine de notre région.

Jean AUBERT
Président

Associations subventionnées par la municipalité

ABC

Objet : Apprentissage de l'anglais pour les 3 -11 ans

Présidente : Céline BOCAHU - **Contact :** celine.bocahu@laposte.net - 06 62 85 26 00



ARDE (Au Rendez-vous Des Ecoliers)

Objet : Services Périscolaires de l'école de la Nonette + mercredi et vacances scolaires (Garderie - Centre de Loisirs des 3 à 12 ans) -

www.sites.google.com/prod/view/aurendezvousdesecoliers

Présidente : Camille BLANCHER - **Contact :** aurendezvousdesecoliers@gmail.com - 06 79 57 27 47

Arts et musiques de la Nonette

Objet : Ecole de musique et de qi jong

Présidente : Marielle MAMAN - **Contact :** marielle.maman@free.fr - 06 85 74 33 88



AU5V (Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise)

Objet : Promotion de la pratique des circulations douces, conseil à la création des itinéraires cyclables et des voies vertes - www.au5v.fr

Président : Thierry ROCH - **Contact :** contact@au5v.fr - 06 29 43 71 31

Chorale d'Avilly-Saint-Léonard et Courteuil « la clef des chants »

Objet : Chorale - www.choraleavillycourteuil.wordpress.com

Vice-Président : Eric BRAVET - **Contact :** bravete@orange.fr - 06 63 93 28 83



CSASL (Club Sportif d'Avilly Saint Léonard)

Objet : Club de football - www.csavilly.footeo.com

Président : Luc PERIGAULT **Contact :** luc.perigault@chanel.com 06 80 18 46 01

Entraîneur : Marc VINCENT **Contact :** ent.marcvincent@orange.fr 06 09 96 48 56

RADIOLEO Radioléo

Objet : Association d'initiatives locales ayant pour objectif de créer des occasions de rencontre entre les habitants d'Avilly-Saint-Léonard et Courteuil Saint-Nicolas- www.radioleo.fr

Président : Philippe Humbert **Contact :** philippe.humbert.asso@gmail.com 06 22 71 03 75



TCASL (Tennis Club d'Avilly-Saint-Léonard)

Objet : Club de Tennis - www.tcasl.fr

Président : Thierry MAMAN - **Contact :** tennis.avilly@gmail.com - Sophie Favrot : 06 31 01 98 12



VILLA'JOIE

Objet : Organisation de manifestations culturelles et récréatives pour les habitants de la commune et de ses environs.

Présidente : Patricia LAUGEROTTE - **Contact :** patricia.laugerotte@gmail.com - 06 20 27 08 44

Le service enfance associatif de l'école de la Nonette

L'association *Au Rendez-Vous des Ecoliers (ARDE)* organise l'accueil des enfants avant et après la classe ainsi que le mercredi et une partie des vacances scolaires.

L'association compte cette année 75 familles adhérentes. Les enfants sont accueillis le matin avant la classe puis le soir pour le goûter, l'aide aux devoirs et des jeux en attendant le retour des parents.

Pendant les vacances scolaires et les mercredis, les places sont attribuées en priorité aux enfants scolarisés à l'école de la Nonette mais nous accueillons régulièrement quelques familles *extérieures*. Pour toute question concernant l'adhésion, merci de nous contacter par mail.



Les animatrices sont joignables par téléphone au **07 56 015 015** (aux heures d'ouverture).

Les horaires d'accueil sont les suivants :

Garderie périscolaire les jours d'école : 7h30-8h45 puis 16h15-19h30

Possibilité d'accueil à partir de 7h00 sur demande par téléphone au 07 56 015 015.

Mercredis (en période scolaire) : 7h45 -18h45 (pré-inscription obligatoire sur notre site internet)

Vacances : 7h45-19h00 (pré-inscription obligatoire sur notre site internet)

Nos animatrices qui accueillent et encadrent les enfants :



Virginie et Marie



Céline, Marie et Anne-Catherine

En 2021, l'association a eu 40 ans. Nous aurions aimé fêter cet anniversaire pour organiser un temps convivial pour les enfants et les familles. La crise sanitaire a encore rendu les choses compliquées ... nous vous donnons donc rendez-vous en 2022 !

Contact : aurendezvousdesecoliers@gmail.com

Site internet : <https://www.aurendezvousdesecoliers.com>

Camille BLANCHER
Présidente

Arts et Musique de la Nonette

Créée en 1985, notre association perdure.

De l'Art, nous n'en proposons plus, reste le Qi-Gong et la musique :

- **guitare ou accordéon** le lundi soir dans la maison des associations d'Avilly-Saint-Léonard encadré par Michel Diot

- **violon** (Christine Pinon), **piano** (Ioulia Adamov) et formation musicale le mercredi après-midi au sein de l'école d'Avilly-Saint-Léonard.



18 élèves pratiquent la musique dans notre association. C'est peu au regard du nombre d'enfants qui habitent nos villages mais suffisant pour remplir nos plannings.

- **L'éveil musical** reste un projet qui nous tient à cœur, nous tenterons de le concrétiser en septembre 2022. Nous possédons le matériel, le local ; reste à trouver un intervenant et quelques élèves motivés.

Le 12 juin 2021, nous nous sommes retrouvés autour de nos élèves et professeurs pour un beau moment d'émotion lors de l'audition. Cette année, nous nous sommes installés, dehors, sous le préau de l'école. Une fois les tondeuses aux alentours éteintes, la musique a envahi l'espace, instant magique apprécié par tous, trac et fierté pour nos jeunes artistes. La prochaine audition est fixée au samedi 30 avril 2022. Elle est libre d'accès pour tous ceux qui souhaitent découvrir notre association ou tout simplement partager un moment convivial.

Les cours ne sont pas réservés qu'aux enfants, tout adulte est le bienvenu. Il nous reste quelques créneaux libres au piano et à la guitare.

Nous peinons à dynamiser notre petite structure, nos assemblées générales ne réunissent que peu de participants, cependant nous restons convaincus que proposer des activités diversifiées permet à nos villages de rester dynamiques et attractif

Marielle MAMAN
Présidente

« Musique ... Et que chacun se mette à chanter... Et que chacun se laisse emporter... Chacun tout contre l'autre serré... » (France Gall)



Audition du 12 juin : Les violonistes : Héloïse, Christine, Emie, Elsa, Sasha, Victor et Lisa

- Les pianistes : Anastasia, Ioulia, Alexandre, Manon, Aliénor, Anna et Clémence

- Les guitaristes : Maxime, Michel, Romain, Quentin, Rafaël

« Plus il y aura de cyclistes, plus nous serons en sécurité.

Partageons la route !»

A vélo, il est important d'être bien vu. Pour votre sécurité :

- Vérifiez que votre vélo, celui de vos enfants, est bien équipé de catadioptres de roue à l'avant et à l'arrière !
- Allumez vos éclairages avant et arrière dès que la luminosité faiblit !
- Hors agglomération, portez un gilet réfléchissant !

Vous n'êtes pas équipés ? Rendez-vous dans nos ateliers vélos, nous vous conseillerons et vous équiperons gratuitement.

A Senlis, l'atelier est ouvert le samedi de la piétonnisation de 10h à 13h (2ème samedi du mois) Place Henri IV (dans le garage de la mairie). Il est possible en plus de marquer votre vélo contre le vol avec Bicycode (sur rendez-vous).

Le deuxième dimanche du mois, une balade familiale à vélo est organisée au départ de la gare routière de Senlis de 10h à 12h jusqu'en février puis de 9h30 à 12h à partir de mars.



Il y a un an, Claude Poitou, habitant de Courteuil, administrateur et fondateur de l'AU5V nous quittait. L'énergie qu'il a déployée pendant 17 ans à l'AU5V nous anime pour continuer à partager les bienfaits et le plaisir de se déplacer à vélo.



Claude en tandem

Michèle CLAD
Vice-présidente de l'AU5V
Responsable de l'antenne de Senlis



au5v - Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise

41, Place du Général de Gaulle – 60100 Creil - Tel. 03.44.60.11.63 - contact@au5v.fr – www.au5v.fr



CSASL

Le coup de cent

Le samedi 21 juin 2021, le CS Avilly-Saint-Léonard a soufflé ses cent bougies ou plus exactement 101 bougies.

Le club fut fondé en juin 1920. Mais avec la Covid, nous n'avions pas pu organiser cet anniversaire. Il était important pour les membres du bureau, les dirigeants, les bénévoles, les joueurs et moi-même de célébrer cet événement, même avec un an de retard.

Nous avons profité d'une météo finalement clémente.

Nos licenciés, les gens du village et villages voisins, les invités extérieurs ont savouré cette occasion. Tournois, tombolas, activités en tout genre, structures gonflables ont ravi petits et grands.

Nous avons mis en place également une exposition retraçant l'histoire du club.

Anciennes licences, photos, coupures de presse ont replongé les licenciés dans le passé.

Une très belle journée pleine de souvenirs et d'émotion pour nos anciens.



Le 21 mai 2022 pour la fête du club, nous allons recevoir le Variété club de France (anciens joueurs professionnels).

Au programme : Buvette, restauration sur place, tournois, tombolas, structures gonflables et match des Anciens d'Avilly-Saint-Léonard contre le Variété de France.

Nous comptons tous sur votre présence.

Luc PERIGAULT
Président du CSASL

L'école de tennis, avec à sa tête notre professeur Patrick Begoux secondé par Anthony Maillard, est toujours très active. Nous accueillons cette année 28 Jeunes de 5 à 18 ans tous les samedis matin. Les enfants sont toujours aussi contents de profiter des conseils de leurs professeurs, dans une ambiance détendue mais néanmoins sérieuse.



Le groupe d'adultes du dimanche matin compte une quinzaine de joueurs autour de Yacine Diane.

Merci à tous les participants de notre tournoi 2021. Nous espérons que cela vous a permis de mieux vous connaître. Félicitations à tous. Notre champion cette année, c'est Julien.

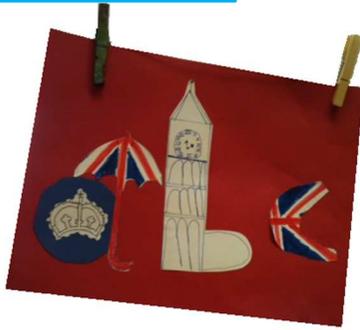
Bravo Julien !



Nous vous remercions de respecter les consignes sanitaires et le protocole de reprise de la FFT.

Nous vous rappelons qu'il faut être à jour de sa cotisation pour occuper les courts.

ABC



L'ABC est une association créée en 2011 par la volonté de certains parents d'enfants et le soutien des mairies de Courteuil/Saint-Nicolas d'Acy et d'Avilly-Saint-Léonard.

Elle a pour objectif de favoriser par l'intermédiaire d'un enseignant anglophone, l'apprentissage de l'anglais de manière ludique (chansons, jeux traditionnels, contes, arts plastiques, ...) et l'ouverture à d'autres cultures.

Les enfants sont accueillis de 3 à 11 ans (de la maternelle jusqu'au CM2) et répartis au sein de trois groupes.

Les cours ont lieu tous les samedis matin pendant 1h dans l'ancienne école de Courteuil.

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06.62.85.26.00 / celine.bocahu@laposte.net

Céline BOCAHU
Présidente

La clé des chants

Chorale d'Avilly St Léonard et Courteuil

Comme pour toutes les associations, l'année 2021 a été très pauvre en événements. La crise sanitaire n'a pas permis à la chorale de se faire entendre lors de concerts et nos répétitions ont été ou annulées ou chantées avec le masque...Plusieurs choristes ont alors « décroché » et ne reviendront plus.

Nous espérons que l'année 2022, année de notre 40ème anniversaire, sera plus festive. La Clé des Chants prévoit de fêter cet événement en juin dans les églises de Saint Léonard et de Courteuil. Nous nous préparons et répétons nos chants avec enthousiasme.



Notre répertoire est, comme toujours, très varié et à la portée de tous ceux qui voudraient nous rejoindre. Nous avons grand besoin de rétablir notre effectif et accueillerons avec joie les nouveaux venus.

Jacques, notre spécialiste informatique nous envoie les chants par MP3 ou Muscore. Il n'y a plus qu'à les écouter régulièrement pour faciliter la mémorisation.

Nos répétitions se déroulent tous les mercredis à 20h30 dans la Maison des Associations sous la direction de Simone Burlat.

Venez visiter notre site internet <http://choraleavillycourteuil.wordpress.com>

Contact : Eric Bravet au 03 44 53 68 98 ou bravete@orange.fr

Eric BRAVET
Président

RADIOLEO

RADIOLEO est une association d'initiatives locales avec pour objectifs de créer des occasions de rencontre entre les habitants d'Avilly-Saint-Léonard et Courteuil/Saint-Nicolas d'Acy, dans un esprit de partage dans ce contexte de transition écologique.

Depuis sa création, RADIOLEO a multiplié les événements pour animer nos beaux villages. Certains récurrents, comme ce rendez-vous hebdomadaire le samedi matin de 10h30 à 12h00 pour venir chercher son pain frais ou des paniers de légumes avec l'AMAP "Les Paniers de la Nonette" (sur inscription). Après l'année 2020, perturbée par les confinements successifs, 2021 a permis de relancer ces initiatives, avec dans un premier temps, la création du CO dans la salle jouxtant la bibliothèque d'Avilly.

Le CO, c'est un Tiers-lieu, un lieu ouvert, convivial et autogéré où coexistent plusieurs activités, qui se nourrissent les unes des autres. La vente de pains s'est enrichie de produits d'épicerie locaux, comme du miel d'Avilly-Saint-Léonard, du jus de pommes bio local, des biscuits artisanaux... Il est également possible de prendre un petit café ... et occasionnellement manger une crêpe, lire le journal, pendant que, dans un coin, quelques artistes s'inspirent grâce aux cours de beaux-arts dispensés par Nadia.

Ouverture : tous les samedis de 10h30 à 12h00



Les animations de 2021 au CO :

- Le Petit Marché de Producteurs Locaux pour compléter l'offre de l'AMAP : champignons frais, carottes, navets, tout est bio ;
- Une Grainothèque pour échanger des graines et semences pour partager ou faire découvrir des variétés locales ou paysannes, dans une pratique respectueuse de l'environnement ;
- Le Marché de l'Artisanat Local, qui a vu une dizaine d'artisans proposer leurs produits aux visiteurs et curieux en vue des fêtes de fin d'année ;
- Les cours de beaux-arts du samedi matin "Le coin des artistes" sont maintenant complétés par L'atelier "Tête en Laine", où Nadia propose de vous accompagner aux techniques du tricot et du crochet pour fabriquer des objets utiles et chauds. Ces cours sont proposés tous les samedis après-midi de 14h à 16h au CO.

Les jardins de la Nonette est un atelier jardinage pour participer collectivement et dans un esprit convivial à exploiter une parcelle de jardin en permaculture située dans le marais de Courteuil.

Sous l'impulsion de Loïc, le groupe qui compte maintenant une vingtaine de personnes dont 10 réguliers, se retrouve généralement le dimanche matin, quand la saison est lancée (à partir d'Avril).

Les faits marquants de l'année 2021 :

- L'abri de jardin a été construit, il permet de stocker les quelques outils.
- Des arbres fruitiers ont été plantés.
- Cette première année de culture a été très joyeuse malgré une météo très capricieuse.

Pour ne rien rater des prochaines animations, inscrivez-vous vite à la newsletter sur www.radioleo.fr! Vous êtes intéressés par une ou plusieurs activités ? N'hésitez pas à nous rejoindre... Nous écrire sur radioleo.asso@gmail.com

Vous avez d'autres idées à partager ? Nous vous invitons à passer nous voir le samedi matin.

Philippe HUMBERT
Président

VILLA'JOIE

Les jeudis Villa'joie



C'est avec joie que nous avons pu procéder à la réouverture des « Jeudi de Villa'Joie » le 2 Septembre.

Les fidèles habitués et quelques nouveaux nous ont rejoints pour jouer en toute simplicité et bonne humeur au Tarot, à la Belote, au Rumikub, au Triamino au Scrabble etc.... et participer à notre traditionnel repas de fin d'année.

Les sapins pour Noël

Plusieurs enfants et adultes du village ont répondu favorablement à l'accueil que nous avons lancé pour procéder, le 4 décembre, à la décoration de 8 sapins répartis entre Courteuil et St Nicolas d'Acy.



Ce fut un agréable moment de partage dans la bonne humeur et nous en profitons pour remercier les habitants qui ont donné des décorations pour la réalisation de ce projet.

Nul doute que nous reconduirons et améliorerons cette animation.

Le téléthon 2021



De nouveau cette année Villa'Joie a participé à la collecte des dons pour le Téléthon 2021 en organisant des Jeux de société, des ventes d'objets réalisés avec talent par Annie Feldman et une récolte de dons.

Ceci nous a permis de remettre, de la part de notre commune, un chèque à l'AFM d'un montant de 1820 euros. Merci à tous pour cette belle participation et ce résultat.

Le Noël des enfants

Le 11 décembre le traditionnel Noël des enfants du village a eu lieu dans la salle des fêtes d'Aumont en Halatte.



Un sympathique spectacle intitulé ZIG ZAG ZOOM et interprété par les comédiens de l'Atelier MOZ a fait le bonheur et la joie de nos jeunes spectateurs.



Après la visite tant attendue de notre "Super" Père Noël, qui a pu réceptionner les lettres de nos petits, il n'a pas été possible, compte tenu des conditions sanitaires particulières, d'organiser le goûter habituel mais nos jeunes amis se sont vu remettre individuellement une jolie boîte de friandises pour clôturer ce bel après-midi.



Le repas de fin d'année des jeudis Villa'joie



Cette année 2021 s'est terminée, le 16 décembre par le repas de fin d'année de Villa'Joie, organisé également dans le respect des règles sanitaires en vigueur et dans une bonne ambiance festive avec la célébration des anniversaires du moment



L'équipe de Villa'joie souhaite tous vous retrouver au travers de ses différentes activités et manifestations et vous donne rendez-vous, notamment, **le 18 juin prochain**, pour la fête du village autour de notre grand feu de la Saint Jean.

Patricia LAUGEROTTE et Janette DEMILLY
Présidente et secrétaire de Villa'Joie

L'avez-vous su ? L'avez-vous vu ?

Lundi 15 février : pour rendre un dernier **HOMMAGE A CLAUDE POITOUT**, dans le respect des consignes sanitaires, ses amis, de nombreux habitants de Courteuil, des élus dont la Maire de Senlis, les membres de l'AU5V à vélo, ont salué son passage tout au long de la rue de la Nonette de la mairie au cimetière. Cet au revoir simple, chaleureux, original et à son image, a touché son épouse, sa famille, et toutes les personnes présentes.

Lundi 22 février : la loi portant **REPORT** de mars à juin 2021, du renouvellement général des conseils départementaux et des conseils régionaux, a été promulguée.

Mardi 23 février : Conseil municipal à 20h.

Jeudi 8 avril : Conseil municipal à 20h.

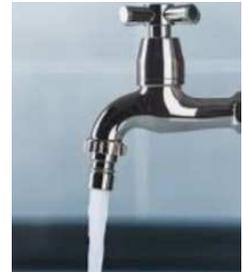
CONSEIL DU 08/04/2021

Votes des budgets communaux.

CONSEIL DU 23/02/2021

Vote du projet d'enfouissement des réseaux rue de la vallée et clos du prieuré.

Mercredi 14 avril : vous ressentez peut-être depuis cette date une très légère odeur de chlore quand vous ouvrez votre robinet. En effet, un nouveau **TRAITEMENT DE L'EAU** à base de chlore gazeux a été mis en place remplaçant l'ancien traitement à base de bioxyde de chlore. Celui-ci avait certes l'avantage de ne générer aucune odeur mais il était source de vieillissement accéléré des canalisations en polyéthylène. Petit conseil, en laissant l'eau dans une carafe quelques heures au réfrigérateur, le chlore résiduel s'évapore totalement et l'odeur disparaît.



Jeudi 14 et vendredi 15 avril : le Fossé a été **REPROFILE** rue Eusèbe Fasquel sur sa partie reliant le village avec Avilly-Saint-Léonard afin que l'eau s'évacue mieux.

Mercredi 12 mai : stationnement pour la première fois dans notre commune de **L'ESPACE FRANCE SERVICES ITINÉRANT**. C'est un nouveau modèle d'accès aux services publics, mis en place par la Communauté de Communes Senlis Sud Oise. Le bus stationne chaque jour dans des communes différentes du territoire de la CCSSO.



AIDES AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Le bus **France Services** stationne deux fois par mois, le mercredi matin, sur la commune en alternance à Courteuil (place du grand Orme) et au hameau de Saint-Nicolas d'Acy (haut de la rue de la vallée). Les dates sont indiquées sur le site de la commune www.courteuil.fr et sur celui de l'espace www.facebook.com/espacefranceservices où les jeunes trouveront aussi de nombreuses informations sur des sociétés qui recrutent.

Lundi 16 mai : le camion « **FOOD TRUCK** » de l'Atelier Del Gusto (pizzas artisanales et boissons), s'installe pour la première fois rue du Marais entre le bâtiment communal et l'aire de jeux.



DEPUIS LE 22 NOVEMBRE

Vous pouvez retrouver le Food Truck tous les **mardis** de 17h à 20h

Fin mai : Plusieurs fondatrices de **FRELONS ASIATIQUES** ont été observées. Le printemps est le moment propice pour poser les pièges mais surtout d'essayer de débusquer les premiers nids en étant vigilant et observateur. Dès qu'il commence à y avoir des ouvrières, vous ne devez plus intervenir vous-même, contactez alors la Mairie. La commune se charge de faire intervenir un spécialiste et prend en charge le coût de l'intervention pour le frelon asiatique **UNIQUEMENT**.

NIDS DE FRELONS

5 interventions auront été effectuées en 2021

Dimanche 20 juin : 1^{er} tour des **ELECTIONS DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX**. Le même protocole sanitaire qu'en mars 2020 a été appliqué pour que tous vous puissiez voter en toute sécurité. Le double scrutin a légèrement compliqué les choses mais le bureau de vote a été organisé en conséquence et tout s'est très bien déroulé.

Samedi 26 juin : **A VOS CRAYONS !** une séance d'initiation au croquis de terrain était proposée par Claire et Catherine Poitout. Elle a réuni une dizaine de personnes au pont de la nonette vers 17h.

Le temps était maussade mais l'ambiance détendue et chaleureuse. Chacune, chacun s'est essayé sans complexe, avec son propre talent, à l'aventure du croquis « in situ » en choisissant où faire porter son regard. Les résultats furent variés et encourageants.



Dimanche 27 juin : 2^{ème} tour des **ELECTIONS DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX**. Comme pour le 1^{er} tour, tous les votants et votantes ont suivi les consignes sanitaires indiquées (port du masque, gel, crayon à usage unique, circuit pour les isoloirs).

OPERATION « TRANQUILLITE VACANCES »

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer devant votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages...). Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la Gendarmerie de Senlis **au moins 2 jours avant votre départ**.

Jeudi 8 juillet : Conseil municipal à 20h.

CONSEIL DU 08/07/2021

Vote pour l'élaboration d'une carte communale

Mercredi 14 juillet : En raison de l'évolution sanitaire, de la vaccination très partielle de la population, de l'arrêté préfectoral renforçant les mesures de distanciations du 13 au 15 juillet, et des conditions météo il n'y a pas eu de célébration de la fête nationale. Le **MONUMENT AUX MORTS** a néanmoins été **FLEURI ET PAVOISE** comme chaque année.

Jeudi 15 juillet : Dernier jour pour effectuer les travaux d'assainissement en domaine privé et obtenir une **SUBVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU**.

Samedi 28 et dimanche 29 août : **TRIATHLON** du château de Chantilly ; cet événement sportif et convivial, désormais traditionnel, organisé par nos amis d'Outre-Manche, fait partie du « Castle races series » ensemble d'épreuves se déroulant majoritairement en Angleterre et dans l'enceinte de châteaux prestigieux. Un des parcours passe par notre village, et pour l'anecdote, durant l'entraînement, un concurrent a eu un accident sans gravité dans les virages de la rue de la vallée.

Jeudi 2 septembre : **REPRISE DES JEUDIS VILLA'JOIE**. Après 1 an et demi d'interruption, les joueurs attendaient avec impatience de se retrouver dès 14h30 dans la salle de l'ancienne école de Courteuil. Depuis cette date les jeudis Villa'joie se font dans le respect des règles sanitaires avec présentation du Pass sanitaire, jauge de la salle, distanciation requise entre les tables de jeux, présence de gel hydro alcoolique sur les tables, aération régulière de la salle. Les nouveaux et nouvelles joueuses sont toujours extrêmement bien accueillis.

Samedi 11 septembre : l'Association de Sauvegarde de l'Eglise de Courteuil et de son patrimoine culturel vous invitait en fin d'après-midi à l'église à assister à une **CONFERENCE** sur Guy de la Tour et les Bouteiller par Nicolas Bilot historien-archéologue, suivie d'un **CONCERT** avec l'ensemble vocal de Senlis.

Samedi 25 septembre : de 14h30 à 16h30 a eu lieu le **NETTOYAGE DES BORDS DE ROUTE**, organisé par Catherine Poitout. Six personnes étaient présentes et ont passé au peigne fin les abords de la RD924 et les rues du village sous un beau et chaud soleil. La récolte fut malheureusement conséquente.

Samedi 9 octobre : **DEUX MANIFESTATIONS ANNUELLES REPRENENT**

- La **JOURNEE ECO-CITOYENNE** avait comme thème cette année : « Se chauffer sans faire chauffer la facture ». Vous étiez une dizaine d'habitants réunis à l'ancienne école dès 14h30 et avez posé des questions sur l'isolation, le chauffage, les aides aux représentants de la CCSSO, du PNR, du SE60 et de l'ADIL. L'après-midi s'est terminé avec un verre de l'amitié.



- En lien avec « **LE JOUR DE LA NUIT** » national intitulé cette année « éteignons les lumières, rallumons les étoiles » et en accord avec la mairie, Catherine Poitout organisait une **BALADE NOCTURNE**, dès 20h30 dans la plaine. Du fait de la Covid, il a fallu faire face à des défections de dernière minute d'intervenants qui devaient agrémenter la sortie. Dix personnes ont marché dans les sentiers, par un temps froid, mais un ciel magnifique, sans nuage. Au fil de leur déambulation, ils ont pu observer des planètes, des constellations et écouter quelques explications et histoires de la mythologie grecque.

Surprise, aux 2/3 du parcours, à la lueur des bougies, Monsieur le Maire attendait avec un bon vin chaud agrémenté de pâtisseries les participants qui se sont régalés.

Jeudi 11 novembre : **COMMEMORATION** de la Victoire et de la Paix et Hommage à tous les morts pour la France.

Une trentaine d'habitants se sont rassemblés devant le monument aux morts où Monsieur le Maire a prononcé le discours de Madame la ministre des Armées, Florence Parly.

Ensuite, il a invité l'assemblée à une minute de silence puis à entonner la Marseillaise.

Pour finir cette belle cérémonie, comme toujours avant la crise sanitaire, tous les participants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié.



Jeudi 2 décembre :

- **RENFORCEMENT DE LA BERGE DE LA NONETTE** au niveau du moulin de la chaussée. Ces travaux ont débuté avec 3 semaines de retard car la société a été vandalisée et ses engins fortement endommagés. Le bas de la rue de la vallée fut en route barrée durant une semaine car en cette saison, les travaux se sont avérés difficiles mais indispensables.

- Conseil municipal à 20h.

Samedi 4 décembre :

- L'association Villa'joie invitait petits et grands à **DECORER DES SAPINS DE NOEL** positionnés à différents endroits du village. Toutes les décorations étaient fournies pour donner un air de fête au village.

- A 18h, la procession de la **SAINT-NICOLAS** de la place des marronniers jusqu'à l'église s'est déroulée sous un froid vif. Ce moment, après la messe dominicale anticipée, se termina autour d'un vin chaud.



Dimanche 5 décembre : le **TELETHON** avait une forme réduite cette année, le porte à porte étant peu recommandé en ces temps de pandémie. L'après-midi jeux proposé par Villa'joie à l'ancienne école fut un franc succès et les dons très nombreux.



Samedi 11 décembre : Après un an d'absence le **NOEL des ENFANTS** s'est déroulé dans la salle d'Aumont en Halatte. Villa'joie montre encore une fois que l'association sait organiser les événements festifs de notre commune. Ce fut un bel après-midi et après le magnifique spectacle « ZIG ZAG ZOOM », l'arrivée du Père Noël a déclenché des cris de joie des nombreuses têtes blondes présentes.

Le Bulletin Municipal de COURTEUIL - Mars 2022 - exemplaire gratuit - dispensé du dépôt légal éditeur auprès de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Editeur : Mairie de Courteuil, 1 rue de la Nonette, 60300 Courteuil. - Directeur de la publication : François Dumoulin. - Responsable de la rédaction : Marie-Hélène Nougier. - Rédacteurs : François Dumoulin, Marie-Hélène Nougier, Virginie Pardo, Catherine Poitout, Thierry Thévenoux. - Contributeurs : les Présidents et Présidentes des associations. - Correcteurs : Geneviève Mathis, Catherine Poitout. - Soutiens : Jean-Henri Antunes, Charles Garnier, Bénédicte Logeais, Roselyne Montagu, Denise Tusche, Emmanuel Viellard. - Réalisation : Marie-Hélène Nougier. - Crédits photo : François Dumoulin, Daniel et Patricia Laugerotte, Marie-Hélène Nougier, Virginie Pardo, Catherine Poitout, Thierry Thévenoux, les Présidents et Présidentes des associations.

Imprimé par : I.M.P. LEBAS, 60300 Senlis - Tirage : 320 exemplaires

Urgences

112 : Pour toutes les urgences composez le 112
Ce numéro est prioritaire et fonctionne sur les téléphones fixes et portables.
Vous serez redirigés vers le service approprié.

18 : Pompiers

12 : SAMU

17 : Police

Mairie

Mairie de Courteuil

courteuil.mairie@wanadoo.fr

03.44.53.26.16

1, rue de la Nonette - 60300 COURTEUIL

Dentiste

Urgence dentaire

Dimanches et jours fériés

03.44.23.25.31

Hôpitaux / Cliniques

Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise

Hôpital de Senlis

03.44.21.70.00

Avenue Paul Rouge - 60300 SENLIS

Infirmiers

Infirmiers

Dimanches et jours fériés

03.44.23.60.00

Pharmacie

Pharmacie de garde

32 37

Médecin

Médecin de garde

Nuits, dimanches et jours fériés

15

Services Publics

Mairie de Courteuil

courteuil.mairie@wanadoo.fr

03.44.53.26.16

1, rue de la Nonette - 60300 COURTEUIL

Sapeurs-Pompiers *Composer le 18*

03.44.60.76.42

2, rue du Moulin St-Etienne - 60300 SENLIS

Ordures Ménagères

Environnement@ccsso.fr

03.44.99.08.61

CCSSO 30, avenue Eugène Gazeau - 60300 SENLIS

Urgences Médecins Oise

24h/24

03.44.66.44.66

Gendarmerie *composer le 17*

03.44.53.02.97

SUEZ

Fermier Eau Potable

Urgence 24h/24 : 0977 401 119

Service Client : 0977 408 408

